

Communiqué de presse

Le 19 juin 2020

AIDE EXCEPTIONNELLE AUX BÉNÉFICIAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITÉ

Le Département des Hauts-de-Seine engage près de 18 millions d'euros pour soutenir le pouvoir d'achat des ménages alto-séquanais, avec le concours logistique de la Caf des Hauts-de-Seine

Au plus près des habitants du territoire depuis le début de la crise sanitaire, le Département des Hauts-de-Seine, avec la Caisse d'allocations familiales des Hauts-de-Seine, a souhaité renforcer son soutien aux personnes en activité les plus fragiles. Le Département consacre ainsi près de 18 M€ pour apporter une aide immédiate aux près de 66 000 bénéficiaires de la prime d'activité résidant dans les communes des Hauts-de-Seine, afin de les aider à payer leurs charges. Cette aide forfaitaire est versée directement par la Caf des Hauts-de-Seine, à titre gracieux pour le compte du Département.

La crise sanitaire ayant entraîné des baisses de revenus pour de nombreux foyers aux revenus modestes, la nécessité de leur apporter une aide financière supplémentaire, importante et immédiate est devenue une priorité pour le Département des Hauts-de-Seine. Elle s'élève à :

- > 150 € pour une personne seule,
- > 250 € pour un couple sans enfant,
- > 400 € pour un couple ou une personne isolée avec enfant(s).

130 000 personnes, soit 8 % de la population alto-séquanaise, sont concernées. Cette aide exceptionnelle d'activité vient compenser les charges dont les ménages éligibles à la prime d'activité doivent s'acquitter.

Ce versement exceptionnel, qui n'est pas à déclarer à la CAF, intervient en complément de l'aide apportée par l'Etat aux bénéficiaires du RSA, de l'Allocation de Solidarité Spécifique et de l'Allocation Personnalisée au Logement.

Contacts presse

Département des Hauts-de-Seine

Marion DEBAIN

tél. : 01 47 29 36 69

courriel : mdebain@hauts-de-seine.fr

www.hauts-de-seine.fr

Caisse d'allocations familiales des Hauts-de-Seine

Béatrice DOREAU

tél. : 01 40 97 19 20

courriel : beatrice.doreau@cafnanterre.cnafmail.fr

www.caf.fr